



NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET
SECRETARE D'ETAT CHARGEE DE LA PROSPECTIVE ET DU
DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

CHRISTINE BOUTIN
MINISTRE DU LOGEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement des « ateliers de la société numérique solidaire » Christine Boutin et Nathalie Kosciusko-Morizet annoncent des mesures pour réduire la fracture numérique Paris – Jeudi 28 mai 2009

Les outils numériques sont désormais pour les associations comme pour l'Etat, mais aussi les acteurs privés, des instruments de médiation, d'insertion et d'entraide sociale sans équivalent. Internet s'impose aujourd'hui comme l'espace privilégié d'accès à l'information et de développement de communautés locales ainsi que pour rechercher un emploi ou un logement, contracter un micro crédit, bénéficier de services d'aide bénévole aux devoirs comme à la formation, pour accéder aux informations relatives aux dispositifs d'accompagnement d'aide et de secours. Le site www.rsa.gouv.fr/, pivot du lancement de la campagne d'information sur le Revenu de solidarité active (RSA), en constitue une parfaite illustration.

Or, d'après une étude du Credoc réalisée en 2008, l'accès Internet à domicile concernerait en France 89% des 12/17ans contre 14% des 70 ans et plus, 82% des diplômés de l'enseignement supérieur contre 27% des non diplômés et 91% des foyers bénéficiant en moyenne de plus de 3 100€/mois contre 34% pour ceux dont le revenu équivaut à moins de 900€/mois. Liée essentiellement à l'âge, au diplôme ou encore au revenu, la fracture numérique est avant tout sociale et affecte les citoyens les plus fragilisés par la crise. Autrement dit, ceux pour qui l'accès aux services et informations disponibles sur Internet se révèle d'autant plus capital.

Dans ce contexte, l'objectif « Internet pour tous », inscrit au cœur du plan France numérique 2012, mis en œuvre par Nathalie Kosciusko-Morizet, devient plus que jamais une priorité gouvernementale. **A l'occasion du lancement des « Ateliers de la société numérique solidaire », Christine Boutin et Nathalie Kosciusko-Morizet ont affirmé leur volonté commune de faire du numérique une arme de lutte contre la précarité et l'exclusion.** A cet égard, les deux ministres ont annoncé des mesures pour favoriser l'équipement numérique des logements sociaux et la mise en place de formations dédiées à la recherche d'emploi sur Internet dans les espaces publics numériques (EPN).

L'initiative portée par Nathalie Kosciusko-Morizet consiste à transformer les 4 000 EPN en véritable tremplin vers l'emploi. A cette fin, un projet de formation spécifique à l'attention des médiateurs des EPN et des professionnels de l'emploi est en cours d'élaboration auprès de la Délégation des Usages de l'Internet en partenariat avec la Caisse des Dépôts et l'association CREATIF¹. Il consiste à regrouper sur un site portail l'ensemble des informations, ressources et services utiles à la recherche d'emploi sur Internet et à diffuser et valoriser les bonnes pratiques développées sur le terrain. Conçu sous la forme participative, cet outil permettra à ces professionnels d'échanger et de partager leurs expériences. La secrétaire d'Etat a annoncé la refonte du passeport pour Internet et le Multimédia (PIM) afin d'être plus au plus près des besoins des demandeurs d'emploi débutant sur Internet et plus en phase avec les nouveaux usages numériques (réseaux sociaux, optimisation de la remontée ciblée des offres via l'utilisation des flux RSS...)

Sur le terrain du logement social, Christine Boutin va proposer aux bailleurs la mise en place d'un label « Logement social numérique ». Il portera sur l'équipement, les usages et les services et sera attribué au bailleur [pour l'ensemble de son parc]. Les financements de l'Etat dépendront de la qualité de cet environnement numérique. En fonction des critères de performance, il est prévu d'établir un classement à trois niveaux du type : un clic, deux clics, trois clics. Pour chaque catégorie, un financement majoré pourrait être attribué aux bailleurs pour 20 opérations pilotes sur les deux années à venir. Cette politique vise à inciter les bailleurs à jouer pleinement leur rôle d'intermédiaire vis-à-vis des opérateurs afin de garantir aux locataires une offre de services numériques à prix modéré.

¹ CREATIF : association qui regroupe de nombreux coordonnateurs de réseaux EPN

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : 01 42 75 56 54

Cabinet de Christine Boutin : 01 42 75 74 08